

Pour en savoir plus

Définition – L'indicateur synthétique de confiance des ménages résume leur opinion sur la situation économique : plus sa valeur est élevée, plus le jugement des ménages sur la situation économique est favorable. Il est calculé selon la technique de l'analyse factorielle, qui permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables dont les mouvements sont très corrélés. L'indicateur décrit ici la composante commune de 8 soldes d'opinion : niveau de vie passé et futur en France, situation financière personnelle passée et future, chômage, opportunité de faire des achats importants, capacité d'épargne actuelle et capacité d'épargne future.

Méthode de calcul – Environ 2000 ménages sont interrogés par téléphone, au cours des trois premières semaines de chaque mois. Les réponses à cette enquête ont été collectées du 29 mars au 20 avril. Pour chaque question posée, on calcule un solde d'opinion par différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives. Le niveau de ces soldes n'étant pas directement interprétable, les commentaires s'appuient sur leurs seules évolutions et écarts à la moyenne de long terme. Les coefficients saisonniers étant recalculés chaque mois, l'historique des soldes corrigés des variations saisonnières (CVS) est légèrement révisé à l'occasion de chaque publication.

Prochaine publication : le 25 mai 2022 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475